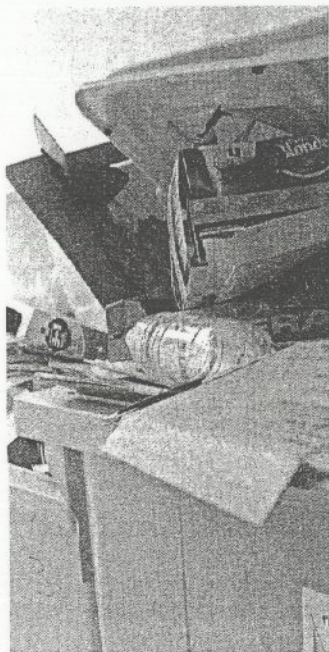


# Nos poubelles parlent



■ Le contenu des poubelles des particuliers et des entreprises intéresse les escrocs de tout poil qui y trouvent des données confidentielles permettant des usurpations d'identité.

L'usurpation d'identité, à partir de données confidentielles abandonnées ou volées, augmente chaque année de 40% en France et a causé en 2007 un préjudice évalué à «plusieurs milliards» d'euros, assure le criminologue

Christophe Naudin de l'université Paris II.

Des chiffres que confirme Franck Lehuédé, chercheur du Centre de recherche pour l'étude et observation des conditions de vie (Credoc). Selon une étude menée sur le contenu des poubelles déposées sur la voie publique auprès de 200 petites entreprises et 300 ménages d'Ile-de-France, les deux tiers des poubelles des entreprises étudiées contenaient au moins un papier confidentiel sur la société ou ses employés et 80% des poubelles des ménages concernés renfermaient au moins un document susceptible d'être utilisé pour une usurpation d'identité.

## Détournement de fonds et faux papiers

Selon Christophe Naudin, cette «criminalité identitaire» intéresse d'abord les filières d'immigration clandestine (27,24%), devant les détournements de fonds (21,5%) au détriment d'établissements bancaires ou d'organismes sociaux, comme les Assedic ou les caisses d'allocations familiales (CAF).

Ce chercheur a cité le cas d'une «mère de famille», qui en 2006 à l'aide de faux papiers, avait déclaré avoir ac-

couché de quintuplés... auprès de 17 CAF, ce qui lui avait permis d'empocher 22 100 € par mois pendant 28 mois.

Dans un rapport d'information publié en 2006, le député Dominique Tian (UMP, Bouches-du-Rhône) citait une estimation de l'Urssaf évaluant «l'évasion sociale à 4 milliards €», voire à 8 milliards et «à 10 000 le nombre de personnes vivant à Paris de la fraude sociale».

## Les permis de conduire

Chaque mois, assure Christophe Naudin, 30 000 faux permis de conduire sont mis en circulation en France, principalement à partir d'usurpations d'identité.

Le commandant de police Christian Fauvel, expert en «fraude documentaire» a expliqué que la «mode actuelle»

était au permis de conduire volé vierge et rempli avec l'état-civil (nom, prénom) d'une personne qui existe réellement avec une photo représentant le titulaire du faux permis. Lors d'un contrôle, les policiers ou les gendarmes vérifient que le numéro du passeport est bien enregistré dans une préfecture et non que la photo correspond au nom.

Selon Christophe Naudin, le prix de faux papiers s'échelonne selon la qualité de 300 € pour une mauvaise imitation de permis de conduire à 1 500 € pour très bonne vraie-fausse carte de séjour valable dix ans.

Ces spécialistes conseillent aux entreprises et aux particuliers de détruire leurs documents ou les photocopies de ceux-ci dans une broyeuse ou par le feu.

## Cheminement d'un chéquier volé

Guy, un sexagénaire parisien, a été victime au début de l'année, d'une usurpation d'identité. A partir de son chéquier, envoyé par la poste et volé, un escroc a notamment fabriqué un faux permis de conduire au nom et à l'adresse de Guy sur lequel il a collé sa photo. Muni de ce vrai chéquier et de ses vrais-faux papiers, l'escroc a souscrit huit abonnements de téléphone portable, fait des achats dans des boutiques et s'est procuré pour 10 000 € de timbres fiscaux vraisemblablement utilisés... pour la confection d'autres faux papiers.